GrandAngoulême
AGGLOMÉRATION

25 Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60

DGA - Cohésion territoriale et appui aux communes – Mobilités durables

DECISION PAR SUBDELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

REFORME ET CESSION DE BUS ET MINIBUS

N° 2026 - D - 366

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION du GRAND ANGOULEME,

Vu, le code général des collectivités territoriales,

Vu, la délibération du conseil communautaire portant délégation de fonction au président,

Vu, l'arrêté n°029 du 5 mai 2026 de Monsieur le Président subdéléguant à Monsieur Dominique PEREZ, en sa qualité de vice-président, une partie de ses attributions déléguées par la délibération susvisée,

DECIDE

Article 1er - Est autorisée la réforme des immobilisations ci-après et la mise en vente sur la plateforme de ventes aux enchères Agorastore des bus et des minibus du réseau möbius, dont les caractéristiques comptables sont les suivantes :

Description	Immatriculation	Numéro inventaire	Date d'acquisition	Valeur d'achat	Amortissements pratiqués	VNC	Prix de départ
HEULIEZ GX327	6581VK16	TRANS2008REPRI006	12/09/2007	208 227.06 €	208 227.06 €	0 €	500 €
HEULIEZ GX327	6584VK16	TRANS2008REPRI011	12/09/2007	208 227,06 €	208 227,06 €	0 €	250 €
Cardan, ports boîte de vitesse	6584VK16	TRANS2022TRMOB034	22/11/2022	580,00 €	116,00 €	464,00 €	
HEULIEZ GX327	6592VK16	TRANS2008REPRI008	12/09/2007	208 227,06 €	208 227,06 €	0 €	1 000 €
Réparation casse structure	6592VK16	TRANS2025MOBDU040	11/12/2025	11 443,44 €	595,68 €	10 847,76 €	
RENAULT MASTER	DJ-100-AC	TRANS2015REPRI016	17/10/2014	79 616,20 €	79 616,20 €	0 €	250 €

Article 2 – Monsieur le directeur général des services et Monsieur le comptable assignataire de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le 09 NOV. 2026
Par délégation,
Pour le Président,
Le Vice-Président,

Dominique PEREZ

Reçu en Préfecture
Le : 09 NOV. 2026
Affiché ou notifié
Le : 09 NOV. 2026